6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

Le Réveil

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE N. 22.82 / N. 1,02 — A ROUBAIX N. 3.28 — A LENS N. 0.52

ABONNEMENTS — 6 mois / 3 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Dimanche 2 Juillet 1911

LES CONVENTIONS d'Arras

Les compagnies minières se croiront peut-être quittes avec l'entrevue d'Arras, où elles viennent d'opposer aux demandes de leurs ouvriers un refus qui fait déjà l'objet de sévères commentaires.

Ce serait mal juger la corporation des mineurs que de la croire capable d'écouter les excitations qui ne vont pas manquer de se produire, qui se produisent déjà. Mais ce serait aussi n'avoir jamais lu son histoire que de la supposer incapable de relever la réponse insolente et dédaigneuse des patrons miniers.

On a lu dans les journaux la déclaration si digne, si ferme, de la délégation ouvrière. Aux arguties misérables des directeurs de compagnies pour justifier leur lamentable attitude, nous avons dit pourquoi un minimum de salaire avait besoin d'être établi; pourquoi l'incorporation de la prime de 17 % dans le salaire de base s'imposait; pourquoi encore l'unification du salaire dans toutes les compagnies devait être inscrite « comme une garantie nouvelle et nécessaire » dans le texte des Conventions; enfin pourquoi nous demandions une augmentation de salaire pour les ouvriers mineurs, la plupart chargés de famille et ne vivant qu'en s'imposant de dures privations.

Les patrons n'ont pas osé contester la prospérité des mines. Serrés de près par la délégation ouvrière, solidement documentée, ils ont dû reconnaître que la production avait augmenté dans de notables proportions; que les actions atteignent en bourse des cours tellement élevés qu'ils sont même gênants; que les actionnaires des mines reçoivent tous les ans des tranches dorées du plus riche gâteau du monde, et que les mineurs, toujours bons garçons, toujours courageux à la tâche, abattaient plus de charbon que jamais.

Eh bien! ces constatations que nous avons faites, que nous avons forcé les patrons à faire avec nous, n'ont pas amoindri le moins du monde l'intraitable rigueur de ces hommes qui calculent froidement leurs actes et qui restent insensibles à tous les appels de l'humanité et de la raison.

Triste spectacle, en vérité! Et que nous répond-on, pour justifier cette fin de non-recevoir hautaine et dangereuse? A nos arguments, les compagnies ont opposé les menaces de la concurrence allemande, oubliant à dessein de nous parler de ce cartel houiller du Nord de la France dont notre ami Albert Thomas nous a révélé l'existence.

Cartel houiller? Connais pas, disait un directeur. Parbleu! il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Le cartel dont il s'agit ne porte pas un nom belliqueux. Il se présente au public sous des aspects très modestes, nous apprend M. Aftalion, professeur d'économie politique à l'Université de Lille. Il se déclare simple « Office de statistique des houillères du Nord et du Pas-de-Calais » et a son siège sous cette dénomination à Douai. Mais nul, dans la clientèle des charbonnages, industriels ou négociants, n'ignore que la tâche assignée à l'Office de statistique dépasse de beaucoup la pure besogne de statistique.

Nous n'avons pas tout dit sur la façon dont les mines entendent leur exploitation. Ce que nous ne savions pas, ce sont des écrivains bourgeois, amis ou indépendants des compagnies, qui vont nous l'apprendre. Ce sont eux qui vont nous dire ce qu'il faut penser de cette concurrence étrangère dont les compagnies se sont servies pour rejeter nos légitimes réclamations.

Déjà, la « Revue Noire » avait avancé que cette concurrence était « combattue avec succès » et que les prescriptions spéciales aux agents de l'Est « n'auraient eu qu'une application éphémère », la situation s'étant « rapidement améliorée ». M. Aftalion, écrivain indépendant, complète merveilleusement ces renseignements dans la « Revue économique internationale ». On voit tout de suite l'idée du cartel houiller du Nord : « Il est question, dit-il, de développer la production. Mais il s'agit d'une production destinée à être écoulée sur les marchés lointains où il faut lutter contre la concurrence des mines étrangères ou des mines appartenant à d'autres centres français. Pour triompher de cette concurrence, on devra se résigner sur ces marchés à des prix relativement abaissés. La compensation de ces ventes peu rémunératrices sera obtenue par la plus grande fermeté des prix sur le marché dit « naturel », grâce à la limitation des quantités qui y seront offertes à la consommation. Il y aura extension de la production destinée à la vente sur les marchés lointains. Mais le moyen en sera cherché dans la limitation de la vente, ainsi que dans le maintien des prix sur les marchés plus proches. Vendre à un bon prix (lisez bien !) au voisin pour vendre davantage et à faible bénéfice au loin ou, si on veut, car la formule peut se renverser (c'est en effet quelque peu renversant !) vendre beaucoup et même à faible bénéfice au loin, afin de pouvoir vendre à un bon prix à proximité, voilà qui nous ramène bien à une politique couramment pratiquée par les cartels. »

Dans le bassin de Valenciennes, les compagnies ont un quasi monopole de la vente. Elles en usent, en abusent et rétablissent par leur « politique des prix » les inconvénients de l'évacuation sur des zones éloignées de leur trop-plein de production.

Le calcul est ingénieux et il n'y a guère que les consommateurs voisins qui pourraient y trouver à redire. Mais alors? Pourquoi les compagnies se servent-elles de la concurrence allemande, d'ailleurs accidentelle, comme d'un épouvantail pour refuser toute amélioration à leurs ouvriers?

Il apparaît nettement aujourd'hui que le patronat minier n'avait aucune bonne raison à nous opposer. Nous sommes prêts à de nouvelles tentatives de conciliation et nous espérons bien que les compagnies réfléchiront. Nous ne pouvons en rester là.

Emile BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

CHOSES ET AUTRES

Deux disparus

M. d'Abbadie d'Arrast voulait passer pour mort. On ne le lui a pas permis. Il n'a fallu que quelques jours pour établir son imposture. M. Vermesch, le rentier du Vésinet, est mort depuis le mois de mars 1910. C'est hier seulement qu'on a bien voulu admettre qu'il n'était plus en vie. Le monde est plein de contradiction.

On a fait des sondages en Seine le lendemain de la disparition de M. d'Abbadie. C'est cette semaine seulement — quinze mois après la disparition de M. Vermesch — qu'on s'est décidé à bêcher le potager de sa villa du Vésinet pour voir s'il n'y était pas, d'aventure, enterré. C'est tout de même drôle.

D'autant plus drôle que la police n'a jamais cru à l'assassinat de M. d'Abbadie, tandis que dès les premiers jours elle semble avoir admis, en ce qui concerne M. Vermesch, l'hypothèse du crime. Je vous le répète, il n'y a pas de loyauté dans les choses d'ici-bas.

Il est vrai que, depuis le mois de mars de l'année dernière, il s'est trouvé un certain nombre de personnes pour affirmer à la police qu'elles avaient vu M. Vermesch un peu partout, soit à Bruxelles, à Châlons, à Paris, à Marseille, à Vénéville, à Tanger et même plus loin. Mais la police n'en croyait rien, probablement parce que M. Vermesch, même s'il avait eu d'impérieuses raisons de rechercher la solitude, n'aurait pas manqué de s'occuper directement ou indirectement des biens mobiliers et immobiliers qu'il possédait en France et en Belgique. Et c'est ainsi qu'on a attendu quinze mois pour chercher sous le carré de petits pois du Vésinet le cadavre du disparu. Il en semble découler cet enseignement que les assassins qui veulent qu'on les laisse tranquilles doivent prendre la précaution d'enfouir leurs victimes.

Nous saurons avant peu si c'est une leçon perdue.

En attendant, rappelons-nous avec quelle minutie notre justice fait procéder parfois à certaines recherches inutiles. Voici, par exemple, un assassin qu'on tient et qui avoue. Il s'est cependant défait de l'instrument qui lui a servi à commettre son crime, et on fouille, pour le retrouver, la maison de haut en bas, la cave après le grenier, la fosse d'aisance après le trou de la cheminée, etc., etc.

Telle est la règle. Et je ne serais pas surpris si, après avoir apporté tant de lenteur et de parcimonie dans la recherche du cadavre de M. Vermesch, on remuait, non plus seulement la terre de son jardin, mais le Vésinet tout entier pour découvrir l'arme qui lui a fait certaines blessures à l'omoplate.

GRIFF.

CHRONIQUE

L'AMOUR DES CHOSES

— Eh bien! mon ami, je vous écoute.

— Monsieur le juge... Monsieur le juge... hum...

— Parlez. Qu'est-ce que vous aviez si urgent à me dire?

— Monsieur le juge... voilà...

— Allons?

— C'est moi qui ai tué M. le vicomte!

— Quel vicomte?

— M. le vicomte d'Estelan... vous savez bien, l'accident d'automobile d'hier, près d'Autun.

— Ah! oui... Comment! C'était donc vous qui conduisiez? D'après le rapport de la gendarmerie, c'est M. d'Estelan qui se serait trouvé à la direction au moment de l'accident!

— Il n'y a pas eu d'accident.

— Il n'y a pas eu...

— Non! puisque je vous dis que c'est moi qui l'ai tué... tué, quoi!... enfin, assassiné.

— Greffier, écrivez... Ah! il n'y a pas eu d'accident!... Asseyez-vous là... non, sur le fauteuil. Vous l'avez tué? Comment?

— Avec ma clef de roue... comme ça... un coup sur le front.

— Un seul?

— Oui... près des cheveux... un grand coup. Je suis très fort.

— Bon. Et pourquoi l'avez-vous tué? Pour le voler?

— Oh!... est-ce que j'ai l'air, moi?...

— Vous avez l'air d'avoir tué M. d'Estelan puisque vous vous en accusez vous-même. Alors, comme il faut bien que ce meurtre ait un motif, je vous demande quel est ce motif.

— Est-ce que vous comprendrez ça, vous!

— Dites-le toujours.

— Je l'ai tué... parce qu'il éreintait les changements de vitesse.

— En effet, je voudrais quelque chose de plus précis. Voyons, vous êtes bien le chauffeur du vicomte d'Estelan?

— Non, pas de lui, de son père... du comte.

— Soit. Vous êtes le chauffeur de la famille.

— Non! je vous dis non. Du comte, rien que du comte. Toute l'affaire est là. M. le comte, lui, c'est un brave homme et qui aime la machine. Tandis que son fils était une espèce de propre à... Enfin, j'aime mieux me taire, c'est toujours son fils. Mais tout le monde vous dira que M. Gaétan n'avait pas de respect pour les choses. Son plaisir, c'était de faire mal, d'abîmer... Tenez, monsieur le juge, savez-vous ce que le cocher me racontait l'autre hiver?... Pendant qu'il attendait M. Gaétan devant le restaurant Maxim's, une nuit qu'il pleuvait, il avait vu le vicomte ramasser un paquet de boue sur le trottoir et le frotter sur les épaules d'une femme décolletée qui avait soupé avec lui... Et il riait, il se tordait pendant que la pauvre fille pleurait de rage...

— Oui. Ne nous égarons pas.

— Ce n'est pas pour m'égarer, c'est pour vous dire l'homme. Du reste, c'est pas une fois, c'est dix, que je l'ai entendu, quand il était dans le double phaéton, parler de sa mère comme d'une chienne... Tout ça, c'est la faiblesse de M. le comte. Si quand ça n'était qu'un gamin, M. le comte y avait allongé de temps en temps des pains, pour y apprendre à vivre.

— Je vous demande pourquoi vous l'avez tué?

— Parce qu'il éreintait les changements de vitesse.

— Quand vous me ferez cent fois cette réponse stupide!... J'aime autant vous prévenir tout de suite qu'il est fort inutile de vous faire passer pour fou.

— Je ne suis pas plus fou que vous. Vous ne pouvez pas comprendre, voilà tout. Est-ce que vous savez ce que c'est qu'un moteur? Est-ce que vous savez que tout ça vit comme vous et moi, et que ça souffre, et que ça se soigne?... et qu'on aime ça comme un cheval?... Ce serait du chinois de vous expliquer!... Il faut être de la partie, avoir démonté, monté, fignolé, amélioré de belles machines, avoir comme qui dirait mis dedans ses cervelles et son sang!... Alors, oui, on peut se rendre compte!... Tenez, prenez-moi un copain, pas une gouape aux pièces des bords de la Seine, mais un copain sérieux, sorti des grandes usines et qui a eu ses voitures, un vrai mécanicien, quoi!... et mettez-le là, à votre place. Ah! ce ne sera pas long!... J'aurai pas besoin de lui en dire des kilomètres, allez! Il comprendra tout de suite, lui!

— Qu'est-ce que vous lui diriez donc?

— Puisque je vous dis que c'est du chinois!

— Je m'en contente. Imaginez un instant que je suis le camarade en question. Vous lui diriez?

— Je lui dirais: « Mon vieux, l'affaire est simple... Un mois avant, nous avions reçu une nouvelle 35-chevaux... Superbe! Du fin! Mais elle ne voulait pour ainsi dire rien savoir. N'empêche qu'elle était à peine à la remise, je me mets dessus... Et aie donc! tout dans les caisses!... Je la revois jusqu'aux pneus. Deux nuits. On sort, c'est pas encore ça! Je reprends tout comme si je n'avais rien fait. Au bout de quinze jours, j'en avais la fièvre, mais il n'y avait pas une soixante chevaux pour lui brûler le poil. Un moelleux!... Et des démarrages!... Et, pour le silence, une chauve-souris! La saleté m'avait presque enlevé le pouce gauche avec son ventilateur, je m'étais saigné aux goupilles comme un cochon à l'abattoir, un retour de carburateur m'avait brûlé l'œil, et j'étais crevé. Mais j'en étais fou, de cette rosse-là!... Sur Rambouillet, chargé à plein, cinq personnes, bandages de rechange et des valises, on semait comme on voulait la 8-cylindres du petit Opperheim avec ses baquets de course!... Enfin, je l'avais dans la peau! Et on pouvait lever le capot... Ça brillait plus que les bagues de la comtesse!... Tu aurais mis un moteur dans une vitrine de la rue de la Paix. Bon. Un jour, le comte me dit qu'on partira demain pour Lyon avec M. Gaétan. Et nous voilà en route, moi au volant, comme de juste. Tout de suite, je commence à trouver le vicomte fourrait ses pieds, avec des semelles de chasseur, à plat sur le tablier. Tout d'un coup, il me dit: « Donne-moi le volant! » Je me mets à trembler. Qu'est-ce que ma pauvre machine va prendre! En effet... à peine il y est que... rrrrran! les changements de vitesse commencent à être râclés!. Et tout le gaz, et toute l'avance, et des coups de freins brusques! On chauffait, on cognait, la machine paraissait gémir de souffrance... Au bout d'une heure, je n'en pouvais plus, tous les coups de bielles me tapaient dans la tête, et ces engrenages de vitesse, rrrrran... c'était comme si on m'avait râpé les nerfs et les dents avec la forte lime! Quand je faisais une observation à M. Gaétan, il se mettait à rigoler et faisait tout le contraire de mes indications, en disant: « Les autos, c'est fait pour marcher ou pour claquer! » Près d'Autun, dans la forêt, on s'arrête. Au moment de repartir, je venais de serrer les chapeaux de roues... M. Gaétan se remet au volant! Je le supplie: « Passez sec, n'est-ce pas, monsieur Gaétan! Et ne restez pas sous la dent! » Il me regarde avec un mauvais rire: « Ça t'embête, hein, quand les dents sautent! » — « Oh! oui, monsieur, une si belle machine, que j'ai dans la peau!... » — « Ah! ça t'embête!... Eh bien! moi, ça m'amuse. Ecoute! » Non, c'est effroyable!... Quand j'y pense encore, j'étouffe, tout le sang me monte à la tête!... Il avait mis toute l'avance, le pied sur l'accélérateur, le gaz en grand, puis il avait appuyé le levier sur la première... doucement, et rrrrran... rrrrrac!... comme ça... Il s'amusait à ronger le pignon en faisant tourner fou le moteur! Et la pauvre machine hurlait comme si on lui avait foré le cœur!... Et l'autre me regardait toujours dans le nez avec son rire de gredin!... tellement que sans rien dire, tout d'un coup, là... j'ai levé le bras et envoyé ma clef de roues entre les deux yeux!... Il a lâché le volant et la pédale... la machine a fait un bond contre le talus... J'ai ramassé M. Gaétan, j'ai mis sa tête contre un caillou, je me suis frotté dans la poussière... et j'ai attendu! Voilà! »

— Voilà! Mais c'est monstrueux!... Et vous croyez qu'un de vos camarades, entendant ce récit imbécile, comprendrait un aussi abominable meurtre?

— Ah! pour sûr!

HENRY KISTEMAECKERS.

Véhrines ou l'homme populaire

Ce camelot hurlait de si bon cœur que — tout en sachant très bien qu'il hurlait ainsi chaque jour — on ne pouvait se retenir d'acheter son journal.

— L'arrivée des aviateurs à Calais! dit-il en me tendant sa feuille.

Et, clignant de l'œil avec une visible jubilation, il me confia:

— Véhrines les a tous « grattés ».

Cette victoire le remplissait de joie et d'orgueil. Il n'est pas besoin de faire une longue enquête pour apprendre que le public partage son sentiment. A toutes les étapes, c'est Véhrines qu'on acclame avec la plus furieuse frénésie. Et comme les foules ne font rien à demi, ce favori est tout près de devenir une idole.

Pourquoi? Essayons de savoir. Essayons d'apporter cette humble contribution à la psychologie sociale.

Véhrines est un aviateur habile, heureux, courageux: mais il y en a d'autres.

Véhrines est le héros de Maris-Madrid: mais Beaumont, le héros de Paris-Rome, n'est pas populaire.

Véhrines est un enfant du peuple, ouvrier hier encore. Ici, nous brûlons, je le crois. Cependant d'autres aviateurs sont ouvriers comme lui.

Qu'a-t-il donc de particulier, ce Véhrines, et que sait-on de lui?

Les journalistes nous informent que son humeur est souvent exécrable. Battu ou fatigué, il entre dans des colères terribles et injurie les admirateurs qui arrivent la bouche en cœur. Les reporters notent pieusement ses mots historiques, en pur argot des faubourgs; tels que:

— Pour sûr, que je les ai eus, et comment!...

D'ailleurs, Véhrines n'a pas toujours cette fertilité d'invention: un de ses mots préférés est en effet emprunté au répertoire du général Cambronne.

Est-ce cela qui plaît au public?

Oui et non. Ce que la foule aime en lui, c'est qu'il la traite familièrement, d'égal à égal, en intime. Se mettre en colère, c'est encore une manière de s'abandonner, jurer, c'est un épanchement. Et se vanter (car Véhrines se vante beaucoup), c'est une confidence. La foule ne se gêne pas, et il ne se gêne pas avec elle. Or, en France, nous sommes épris de bon-garçonnisme, même trivial, même bourru. Tous, plus ou moins, nous avons des âmes de commis-voyageurs.

Ce que nous ne pardonnons pas, c'est la froideur, la hauteur, le quant à soi. Ah! que nous sommes peu Anglais! Dans la réserve la plus naturelle, nous voyons toujours un mépris, et qui nous blesse.

De Beaumont, que savons-nous? Rien de ce qui ne nous regarde pas. Officier, il sert son pays, de toute sa volonté tendue et maîtrisée. Un point, c'est tout. Nous admirons, mais nous sommes un peu vexés qu'on ne nous traite pas en amis, en camarades, en « copains ».

Mais Véhrines! A la bonne heure! Nous savons qu'il est marié, et qu'à son retour de Madrid, sa femme, à la gare d'Orsay, l'a embrassé sur les deux joues. Nous savons qu'il a une petite fille, Ninette, et que pour elle il veut gagner beaucoup d'argent. Nous connaissons, je vous l'ai dit, les finesses de son langage, et nous sommes informés qu'il joue volontiers à la manille. Bref, il nous introduit dans son intimité, et, sans l'avoir jamais vu, nous lui tapons sur le ventre. C'est de quoi déchaîner notre affection.

Et puis, dans cet homme hardi, adroit, débrouillard, aventureux, courageux jusqu'à la témérité et heureux de le paraître, un peu « crâneur », un peu vantard, mais prêt à rire de soi-même, gouailleur et bon camarade, colère et bon enfant, emporté et tendre, héros et père de famille, chaque Français croit se reconnaître un peu.

Au fond, quand on admire de si bon cœur, c'est toujours soi qu'on admire.

HENRY DU ROURE.

Educateurs

Messieurs les curés qui s'en vont affirmant que le droit d'enseigner n'appartient qu'à l'Eglise, nous donnent, dans ces « Bulletins paroissiaux » dont nous signalions récemment la *stupéfiante multiplication*, la mesure de leurs talents littéraires.

Nous avons déjà mis sous les yeux de nos lecteurs, quelques extraits de ces publications dont les propagateurs ont sans doute la prétention de répandre, en même temps que leur papier, la saine doctrine.

Voici ce que nous cueillons dans le bulletin d'une petite paroisse de campagne:

« LA PENTECOTE

» Les Apôtres étaient réunis dans le Cénacle quand le Saint-Esprit descendit sur eux.

» Et ces pauvres pécheurs, ces humbles, ces ignorants, s'en allèrent dans toutes les directions, prêchant l'Evangile, à la conquête du monde.

» Le monde les injuriait, les chassait, les « mettait à mort, mais ils prêchaient quand même et ils convertissaient le monde ».

Ils prêchaient après la mort? Pichtre! Quel miracle... ou quel *gallimatias*!

ECHOS

BUDGET DE MENAGE

Voici une note relevée au hasard sur le livre de comptes d'un important hôtelier parisien. Elle représente — et elle n'est pas exceptionnelle — les dépenses, pour un seul jour, d'un jeune ménage *américain, riche et sans foyer*

Appartement		200 »
2 déjeuners complets	5 »	
2 soles	6 »	
2 œufs brouillés	3 »	
2 viandes froides	3 »	
Fraises	6 »	
		23 »
2 Evians		3 »
4 lunchs à 25	100 »	
1 bouteille Moselle	12 »	
1 bouteille Moët Burt	30 »	
4 cocktails	6 »	
		148 »
Thé, pâtisserie		16 »
2 dîners à 35	140 »	
1 bouteille Mouton Rothsch	30 »	
1 Clicquot brut	28 »	
4 cocktails	6 »	
Liqueurs	8 »	
		210 »
Fleurs		25 »
Cigares		12 »
Total		639 »

Evidemment, quand on n'est qu'un couple, avec deux invités, il faut quelque entraînement à la dépense, avant de se commander pour plus de quatre cents francs de nourriture en un jour. Ces gens doivent porter sur les lèvres un sourire de lassitude quand ils viennent à parler de « pain quotidien ». D'autant que la maigreur étant fort à la mode, on ne doit que toucher aux mets qu'on vous sert.

LES EPINGLES A CHAPEAUX

Les épingles à chapeaux sont devenues un danger public. Tandis qu'en France, les pauvres hommes ne savent comment se protéger contre ces mille pointes menaçantes, en Prusse on ne fait pas tant de façons.

L'administration des chemins de fer de l'Etat *prussien vient de prendre* un arrêté chargeant les fonctionnaires responsables de supprimer tout danger pour le public pouvant provenir des épingles à chapeaux des femmes. Les délinquantes pourront être, à l'avenir, expulsées des trains sans autres formalités, ou condamnées à une amende au gré des employés qui auront à décider dans chaque cas particulier.

LA RÉPARATION D'UNE INJUSTICE

La grâce de l'ouvrier roubaisien Staelens

Les démarches d'un conseiller municipal socialiste de Roubaix, le citoyen Coupez, ont abouties à la signature de M. le Président de la République de la grâce d'Henri Staelens.

Staelens avait été condamné en 1898 aux travaux forcés à perpétuité pour avoir frappé légèrement son patron, dans un moment de colère.

Le 21 septembre 1898, un ouvrier, Henri Staelens, égratignait, en un geste de colère, d'un coup d'outil, son patron, M. Pierre Prouvost, industriel, rue du Nouveau-Monde, à Roubaix.

C'était un moment où la justice n'était pas tendre pour les ouvriers. On voulait à tout prix étouffer le mouvement d'indépendance qui se dessinait dans la classe des travailleurs. Le moindre événement ouvrier était traité comme une insurrection anarchiste. Les jurés des Cours d'assises, représentant la bourgeoisie inquiète des temps nouveaux, étaient impitoyables pour les fautes même les plus légères des humbles.

Henri Staelens fut condamné par la Cour d'assises du Nord, le 30 novembre 1898, aux travaux forcés à perpétuité.

Henri STAELENS

Cette condamnation effroyable, disproportionnée avec l'importance du méfait, causa le plus douloureux émoi dans la région. A quoi bon chercher que c'était ce que l'on avait voulu. D'Henri Staelens, ouvrier paisible et laborieux, ennemi des discussions politiques ou autres, on avait fait, dans le sinistre décor de la Cour d'assises, un anarchiste dangereux, un monstre qui veut tuer tous les patrons, un secataire qui rêvait de jeter la société par terre...

Ah! les effets oratoires de M. l'Avocat général n'avaient que trop porté sur les esprits, prompts à s'alarmer, des jurés. La peine avait été portée lourdement, à la façon d'un coup de massue sur la tête du pauvre peuple, pour le terrorisier en une seule fois!

Et le malheureux Staelens partit au bagne, comme un assassin, pendant que les siens se lamentaient de tant d'infortune et de tant d'injustice.

"Aidez-moi à sortir du bagne"

Staelens fut interné au pénitentier de Cayenne. Les années se passèrent. Son travail, sa conduite exemplaire lui valurent des notes excellentes de la direction pénitentiaire qui sollicita pour lui diverses remises de peine.

En fait, Staelens devait être libéré le 5 mars 1917 et l'administration du pénitentier avait proposé encore une remise de peine supplémentaire de cinq ans.

Mais 1912 c'était encore si long à atteindre pour le malheureux qui, depuis treize ans, gémissant là-bas sur les rives du Maroni *et s'efforçait de se maintenir probe, courageux*, résigné, dans ce milieu d'infamie et de honte!

Henri Staelens écrivit une lettre désespérée aux siens qui habitent à Roubaix, rue Barbe d'Or, cité Sainte-Marie. « Je vous en supplie, disait-il, aidez-moi à sortir du bagne. J'y souffre trop moralement. Est-il possible qu'on puisse faire endurer un tel supplice à un homme pour un moment d'égarement? »

Un conseiller municipal socialiste de Roubaix le citoyen Coupez, eut connaissance de cette supplique douloureuse et avec le dévouement qu'il apporta généreusement déjà à des causes aussi dignes, il se mit en campagne pour grouper tous les éléments nécessaires à l'obtention d'une grâce définitive...

Le citoyen Coupez refit toute l'enquête de l'affaire Staelens et, à chaque investigation, il découvrit de nouvelles preuves de l'acte éclatant d'iniquité commis par les jurés de 1898 vis à vis de l'ouvrier roubaisien.

Les médecins qui avaient soigné M. Pierre Prouvost, après le coup porté par Staelens, MM. les docteurs Delahoorsse et Montaigne, n'hésitèrent pas à dire que la blessure avait été insignifiante, que M. Pierre Prouvost n'avait pour ainsi dire pas été obligé de s'aliter, ni d'interrompre ses occupations, que le couteau avec lequel l'agresseur avait frappé était tout simplement l'outil que tout ouvrier tisserand porte sur lui.

Le commissaire de police qui fit l'enquête à l'époque, M. Prudhomme, fut tout aussi catégorique dans ses déclarations: « J'ai été stupéfait du verdict terrible rendu contre Staelens qui méritait tout au plus cinq ans de réclusion!

Les témoins à charge du procès de 1898, eux-mêmes, vinrent dire au citoyen Coupez, combien la condamnation qui avait frappé Staelens était injuste, l'acte ayant été, somme toute, très peu grave, et la moralité de son auteur étant excellente.

Et parmi ces renseignements émanant des anciens témoins à charge, comment ne pas retenir cet épisode du témoin Heuls, mort de désespoir d'avoir aidé à faire condamner Staelens!

Le témoin à charge mort de désespoir

Fidèle Heuls, ouvrier chez M. Pierre Prouvost, avait témoigné dans le procès des Assises, contre Henri Staelens.

Il mourut depuis, mais son père a dit au citoyen Coupez, lors de son enquête, dans quelles tragiques conditions était disparu son fils:

« Lorsque mon garçon apprit que Staelens était envoyé au bagne, à perpétuité, il sentit en lui comme un grand coup!

» Dire que c'est peut-être de ma faute, sanglotait-il, si cette injustice est commise! »

Dès ce jour, Fidèle devint sombre, sa santé périclita. Un immense chagrin intérieur le rongeait comme un acide. Il mourut bientôt, dans un extrême état de faiblesse, avec la hantise constante de la condamnation de Staelens.

A son lit de mort, il me demanda de consentir à toutes les démarches que l'on voudrait faire pour sauver Staelens du bagne perpétuel. Et c'est un beau jour pour moi que celui-ci qui me permet de satisfaire le suprême désir de mon enfant! »

Toutes ces démarches émotionnantes, ce concours de toutes les bonnes volontés à faire aboutir la mise en liberté de Staelens, fédédérèrent le citoyen Coupez à solliciter sa grâce, de M. le Président de la République.

REQUÊTE à M. le Président de la République

Une requête fut rédigée et signée par ceux là mêmes qui avaient déposé jadis contre Staelens. Un mouvement d'enthousiasme faisait venir, spontanément, vers le citoyen Coupez, artisan de la libération du malheureux, les hommes les plus qualifiés pour attester du bien-fondé de la démarche.

Voici la requête qui fut adressée par le

Le citoyen COUPEZ

conseiller municipal socialiste de Roubaix, au nom de la population ouvrière de cette ville, et qui fut contresignée des noms les plus honorables:

Roubaix, le 18 juin 1911.

A Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haut esprit de justice un acte d'équité.

Un malheureux ouvrier roubaisien a été condamné en 1898, aux TRAVAUX FORCES A PERPETUITE pour avoir frappé son patron si légèrement que ce dernier ne dut même pas s'aliter et continua sans aucun inconvénient à s'occuper de son industrie.

Pour une égratignure, causée dans un moment d'égarement, un homme est au BAGNE depuis DOUZE ANS!

Il s'appelle Henri Staelens et fut condamné pour coups sur la personne de M. Pierre Prouvost, son patron, aux travaux forcés à perpétuité, par la Cour d'assises du Nord, le 29 novembre 1898.

Sa peine a depuis été commuée à vingt ans de travaux forcés par les preuves de bonne conduite qu'il n'a cessé de donner.

C'est la grâce de cet ouvrier, qui n'avait aucun mauvais antécédent, qui appartient à une famille des plus honorables, que nous vous demandons, Monsieur le Président, pour atténuer un peu la rigueur effroyable de l'arrêt de 1898.

Les témoins à charge, tous ceux qui furent mêlés au procès, reconnaissent que la peine fut terriblement disproportionnée avec la faute!

Votre impartialité réputée, votre amour de justice vous dicteront sûrement, Monsieur le Président, de vous occuper du cas si intéressant d'Henri Staelens, si vous voulez bien consentir à examiner le dossier de cette malheureuse affaire.

Confiant dans la personne du premier magistrat de la République, bonne aux humbles et pitoyable à ceux qui souffrent, nous espérons que vous voudrez bien réaliser le geste de réparation que la population de Roubaix attend ardemment de Vous.